

OVAP-VS

PV de l'assemblée générale, 17.11.2025

Thème :	Assemblée générale ordinaire
Date :	17 novembre 2025
Lieu :	Service des ressources humaines, Place St-Théodule 15, Sion
Heure :	17.00 – 18.00 h
Présents :	Dominique Amacker (DA), Laurent Seppey (LS), Caroline Berclaz (CB), Loïc Blardone (LB), Coralie Debons (CD), David Wyssen (DW), Bernd Kalbermatten (BK), Stefanie Kalbermatten-Amacker (SK), Frédéric Mayoraz (FM), Guillaume Rouiller (GR), Eliane Ruffiner (ER), Karen Ruffiner (KR), Iris Spadaro (IS)
Excusés :	Simon Schwery (SS), Donat Anthamatten (DA), Christophe Germanier (CG), Tanja Fux (TF), Daniel Gemmet (DG),
Absents :	Karim Cherif (KC), Grégory Thurre (GT), Laurie Zufferey (LZ)
Ordre du jour :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Message de bienvenue 2. Approbation du PV de la dernière AG – 18 novembre 2024 3. Rapport annuel 2024-2025 - Approbation 4. Clôture annuelle au 31 juillet 2025 - Approbation 5. Rapport des réviseurs 6. Décharge des organes responsables 7. Budget l'année scolaire 2025-2026 – Approbation 8. Élection des vérificateurs 9. OVAP CH - Informations 10. Divers

Thème

La présentation de l'AG du 17 novembre 2025 fait partie intégrante du présent PV et sera envoyée en complément.

1. Message de bienvenue

GR souhaite la bienvenue aux personnes présentes au nom du comité et les remercie de leur participation à cette assemblée générale. Il remercie le secrétariat pour l'organisation de cette assemblée générale.

Il souhaite la bienvenue aux délégués :

- › **État du Valais** : Laurent Seppey (4 Voix)
- › **VWG** : Représenté par Eliane Ruffiner (2 Voix)
- › **ASCVR** : Représenté par Loïc Blardone (1 Voix)
- › **MöVO** : Bernd Kalbermatten & Stefanie Kalbermatten-Amacker (1 Voix)

Il est demandé de s'inscrire sur la liste de présence fournie.

L'invitation a été envoyée conformément aux statuts. Seuls les délégués ont le droit de vote.

GR présente l'ordre du jour. L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du PV de la dernière AG du 18 novembre 2024

Le protocole de la dernière assemblée générale a été mis à disposition sur le site Internet de l'OVAP Valais. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport annuel 2024-2025 – Approbation

Le président commence son rapport annuel et rend compte des principales activités qui ont occupé le comité au cours de l'année écoulée. Il précise que le comité s'est réuni six fois au cours de l'année écoulée et remercie ses collègues du comité pour leur collaboration active.

La poursuite de la mise en œuvre de l'Orfo 2023, qui a entraîné une charge de travail considérable pour tous les acteurs concernés, a de nouveau été au centre des préoccupations. Le président exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes impliquées.

Il souligne que grâce à l'engagement sans faille de toutes les personnes impliquées, un travail considérable a déjà été accompli, tant dans les domaines visibles que dans les nombreux domaines moins visibles. Il ajoute que cet engagement contribue de manière significative à ce que les apprentis et les formateurs puissent travailler avec plus d'assurance et de repères malgré les nombreuses nouveautés qui marquent leur quotidien. Parmi les principaux résultats obtenus jusqu'à présent, on peut citer:

- La formation complète de tous les formateurs en entreprise des apprentis dans le cadre de l'Orfo 2023
- La mise en œuvre réussie des cours interentreprises pour les apprentis dans le cadre de l'Orfo 2023 en 1re et 2e année d'apprentissage
- Le lancement de la première volée dans le cadre de l'Orfo 2023 en 3e année d'apprentissage

Parmi les principaux défis à relever figurent :

- La mise en œuvre pour la première fois de la procédure de qualification selon l'Orfo 2023 l'année prochaine
- La préparation de l'arrivée des stagiaires MP-E conformément à l'Orfo 2023 l'été prochain
- La migration de la plateforme extranet vers Time2learn en février 2026

Le président souligne que l'OVAP Suisse a récemment été confrontée à divers changements structurels et organisationnels (notamment des changements au sein du comité, des ajustements au sein du secrétariat suisse, des problèmes techniques avec l'extranet). Ces facteurs ont rendu le travail quotidien encore plus difficile. Une discussion plus approfondie à ce sujet suivra au point 9 de l'ordre du jour. Le président remercie expressément les membres pour leur flexibilité pendant cette phase de changements.

Le président déclare que le comité a pleinement confiance dans la nouvelle structure de l'équipe de l'OVAP Suisse. Malgré des mois difficiles, il est convaincu qu'un rythme plus stable sera bientôt rétabli. Il remercie ensuite une nouvelle fois toutes les personnes impliquées pour leur précieux engagement et donne la parole à **Caroline Berclaz**, pour le Rapport de la **commission des cours**:

CB mentionne que la commission des cours s'est réunie trois fois au total. Les tâches essentielles accomplies par la commission des cours au cours de l'année sous revue ont été les suivantes :

- Planification de l'année scolaire 2025-2026 conformément à l'Orfo 12 et à l'Orfo 23
- Participation aux séances d'information de l'OVAP Suisse en rapport avec l'Orfo 2023.
- Envoi de newsletters aux différents groupes cibles.
- Coordination et organisation des différents e-tests, avec les nouveautés suivantes :

- Une procédure d'examen uniforme et fixe pour l'ensemble de l'OVAP Valais
- Une seule version du e-test
 - Planification des visites CI pour l'année scolaire 2025-2026.
 - Élaboration d'un nouveau questionnaire pour les visites CI.
 - Création d'une grille d'évaluation pour la correction des travaux de transfert.
 - Évaluation des travaux de transfert remis (environ 80 en français / environ 25 en allemand).
 - Organisation d'une formation pédagogique continue pour les intervenants CI
 - Développement d'un formulaire de feedback en ligne pour les apprentis CI.

Au total, 203 apprentis, stagiaires compris, sont actuellement en formation. 80 formateurs ont été formés selon l'Orfo2023 et 4 selon l'Orfo 2012. Au total, 57 formateurs ont participé au cours bilan Orfo 2023. Les apprentis de 1ère année ont obtenu une moyenne de 4,53. Les apprentis de deuxième année ont obtenu une moyenne de 4,9.

Perspectives des défis à relever pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Introduction du nouvel extranet OVAP en février 2026.
- Organisation de la procédure de qualification pour les apprentis en 3e année.

Pour l'année scolaire 2026-2027 :

- Entrée des stagiaires MP-E dans les entreprises (selon Orfo 2023)

Aucune question n'est posée. Le président remercie CB pour ses explications et donne la parole à *Coralie Debons* pour le rapport de la **commission d'experts**:

CD explique la nouvelle procédure de qualification . Celle-ci durera désormais 80 minutes, dont 30 minutes de préparation et 50 minutes de traitement effectif. Les examens auront lieu entre le 4 et le 22 mai 2026 (uniquement à l'oral).

Elle complète ces informations en expliquant la procédure relative à la formation des experts pour la procédure de qualification. Celle-ci dure au total deux jours, dont 0,5 jour e-learning, 0,5 jour de formation en ligne et 1 jour de présence. Les chefs-experts seront formés en novembre-décembre et les experts au début de l'année 2026.

Aucune question n'est posée. Le président remercie CD pour ses explications.

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité par les délégués.

4. Clôture annuelle au 31 juillet 2025

GR présente les comptes annuels de l'association au 31 juillet 2025, qui ont été envoyés aux délégués. Ceux-ci ont également reçu un document contenant des informations sur le budget.

L'association clôture l'exercice avec un déficit de CHF -7'931.82 Le capital s'élève à CHF 41'779.42. L'association dispose en outre de réserves d'un montant de CHF 30'000.00.

Le compte CI est financé par des subventions de l'État du Valais et du fonds cantonal pour la formation professionnelle. Le compte CI clôture l'exercice 2024-2025 avec un résultat nul. Les subventions s'élèvent à CHF 246'898.42 et sont donc légèrement inférieures à celles de l'année précédente.

LS demande pourquoi les subventions sont moins élevées que l'année précédente et si cela signifie que moins d'apprentis ont été formés. GR explique que cela n'est pas nécessairement lié au nombre d'apprentis, mais plutôt au nombre de cours interentreprises, au passage à l'ordonnance sur la formation professionnelle Orfo 2023 et à la modification des jours de cours interentreprises qui en résulte. Le nombre d'apprenants est resté stable ces dernières années.

5. Rapport des réviseurs

Le réviseur FM remercie les collaborateurs d'Avalua AG pour leur collaboration lors de la révision qui a eu lieu le 2 octobre 2025 à Naters. Le rapport de révision est lu par FM. Il propose aux délégués d'approuver les comptes annuels et de donner décharge aux organes responsables.

Les comptes annuels au 31 juillet 2025 sont approuvés à l'unanimité par les délégués.

6. Décharge aux organes responsables

Les délégués donnent décharge à l'unanimité aux organes responsables.

7. Budget année scolaire 2025-2026

GR présente le budget pour l'année scolaire 2025-2026.

Le budget de l'association pour 2025/26 a été ajusté en raison de la contribution extraordinaire de 65.- CHF par apprenti versée à OVAP CH. Le plafond maximal des subventions (d'environ CHF 8'500.-) est ainsi dépassé. Une demande a donc été déposée auprès du fonds cantonal afin de couvrir le déficit qui en résulte (éventuellement étalé sur plusieurs années). Si cette demande n'est pas approuvée, le déficit devra être pris en charge par l'association. C'est pourquoi celui-ci prévoit actuellement une perte de 15'648.20.

Le budget CI prévoit un montant maximal de subvention par CI / apprenti de CHF 251'315.67 au total.

Le budget 2025-2026 est approuvé à l'unanimité par les délégués.

8. Élection des vérificateurs

GR propose à l'assemblée d'élire les vérificateurs Frédéric Mayoraz et Donat Anthamatten pour un mandat de trois ans. Les délégués acceptent cette proposition à l'unanimité.

9. OVAP CH - Informations

GR informe les personnes présentes sur les principaux éléments de l'OVAP CH :

- Un nouveau secrétariat est en place depuis début 2025; la collaboration avec Claudia Herren et Thomas Jäggi se déroule très bien.
- Les ORF sont davantage impliquées et régulièrement informées.
- Le nouveau comité de l'OVAP-CH, dirigé par Michael Koch, apporte une grande expérience pratique, ce qui facilite la collaboration.
- L'extranet a posé d'importants problèmes lors de l'introduction de l'ORFO 23; après le départ de l'ancien prestataire, la plateforme Time2learn a été choisie comme meilleure solution.
- Le changement de plateforme entraîne des coûts plus élevés; ceux-ci ont été expliqués de manière transparente et approuvés à l'unanimité lors d'une assemblée générale extraordinaire sous la forme d'une contribution supplémentaire unique – toute autre contribution spéciale a été exclue.
- En résumé: il reste encore du travail à accomplir, mais la nouvelle structure OVAP CH est très encourageante.

10. Divers

GR remercie les deux réviseurs et leur remet un petit cadeau.

Il remercie encore une fois les personnes présentes pour leur participation et leur engagement envers l'OVAP VS et clôture la séance à 18h00. Il invite tout le monde à un apéritif

Sion, 17 novembre 2025

David Wyssen
Secrétariat